



Rapport Audition AMAT

Rédigé par Caroline REGAD et Cédric RIOT
Enseignants-chercheurs à l'Université de Toulon, France
Rapporteurs des auditions de l'Assemblée de la Terre - France

Date de la réunion : 1 avril 2026

Heure: 10h00

Prénom et Nom de la personne auditionnée : Natacha Sautereau

Profession : Ingénieur agronome, agro-économiste

Nom de l'institution de rattachement : Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques

Ville de rattachement : Avignon, Vaucluse, Provence Alpes-Côte d'Azur

Thème de l'audition : Agriculture biologique et santé globale : Une approche systémique de l'amont à l'aval

En lien avec le lot d'ODD analysé : n°2

Et notamment l'ODD 9 Industrie, Innovation et Infrastructure
l'ODD 12 Consommation et production responsable

Compte Rendu de l'audition

Natacha Sautereau présente un profil d'agronome à **l'interface entre agronomie et économie**, une **pluridisciplinarité indispensable** pour appréhender les systèmes agri-alimentaires de manière systémique. À une époque où le terme de « transition agroécologique » n'était pas encore théorisé, sa trajectoire a été fortement marquée par l'enseignement de figures majeures d'AgroParisTech comme René Dumont, Marcel Mazoyer et Marc Dufumier, dont le rayonnement scientifique et les prises de position engagées irriguent sa pratique. Après son cursus à AgroParisTech, elle s'est orientée vers la **recherche-action** en travaillant avec les producteurs pour favoriser l'adhésion et l'appropriation de techniques respectueuses des écosystèmes. Son passage à l'INRAE l'a ensuite conduite à explorer **la multifonctionnalité de l'agriculture biologique (AB) face aux limites planétaires et aux enjeux de santé globale (One Health)**. Durant trois ans, elle a mené des travaux sur les leviers favorisant la transition et sur la multiperformance du **bio**, cette multiperformance étant elle-même un facteur de conversion à l'AB.

La genèse politique : l'étude sur les externalités

En 2012, sous l'impulsion de Stéphane Le Foll, alors ministre de l'Agriculture, un tournant est pris avec le lancement du projet agroécologique et l'intégration de ces concepts dans les référentiels de formation. C'est dans ce contexte, et sous l'interpellation du sénateur Joël Labbé — auteur de la **loi interdisant les pesticides de synthèse dans les espaces publics** —, que l'ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) et l'INRAE ont été saisis d'une importante mission. Le sénateur interrogeait le **prix du bio**, souvent perçu comme réservé à une élite, en posant une question fondamentale : **qu'est-ce que le prix de marché ne dit pas ?** Cette saisine visait à identifier les « **externalités** », ces coûts ou bénéfices invisibles qui ne sont jamais rattachés au prix de vente. Madame Sautereau a copiloté ce travail avec l'agroéconomiste Marc Benoit, aboutissant à une restitution en 2016 au cabinet du ministre. Depuis, **ces travaux sont continuellement actualisés par l'ITAB**, intégrant une **revue de littérature scientifique** rigoureuse sur le **sol**, la **biodiversité**, le **climat** et la **santé humaine**.

Le défi de la quantification et l'affichage environnemental

L'un des investissements majeurs de Madame Sautereau consiste à **quantifier les impacts biophysiques de la bio** par rapport au conventionnel, et à chiffrer économiquement ces impacts même si la valorisation économique reste complexe. Une certaine réticence existe d'ailleurs chez certains philosophes des sciences à « monnayer » la nature ou à donner un prix aux oiseaux ou aux abeilles au printemps. Les travaux ont permis **d'objectiver de nombreux atouts environnementaux de la bio** : elle **limite les émissions de gaz à effet de serre**, **préserve les ressources naturelles**, et contribue à **limiter les impacts sur la biodiversité**.

Madame Sautereau souligne les limites actuelles de **l'analyse de cycle de vie (ACV)** dans sa propension à couvrir des dimensions comme la biodiversité ou les effets liés aux usages des pesticides. Par ailleurs, l'unité massique, souvent utilisée en ACV, tend à favoriser l'agriculture intensive en rapportant les impacts à la quantité produite plutôt qu'à la surface, qui est l'entité de gestion des agriculteurs, des agronomes. Ces points méthodologiques sont au cœur des débats sur **l'affichage environnemental**. À cet égard, l'ITAB a déposé des **propositions concrètes de méthode** pour évaluer les impacts liés à la production d'un produit alimentaire (preuve de concept « Planet-Score ») dans le cadre de la **loi Climat et Résilience de 2021** sur la communication transparente aux consommateurs. L'enjeu est de fournir une **information**

loyale au consommateur pour lui permettre de comparer, à la fois en **inter-catégorie** (par exemple, un steak à une courgette), et en **intra-catégorie** (par exemple deux modes d'élevage : intensif vs herbager) ? Pour Madame Sautereau, **l'environnement** ne doit pas être vu comme un simple réceptacle de pollutions, mais comme **un écosystème dont la bio vise à préserver l'intégrité**. Le Règlement Européen de la Bio intègre pour cela des exigences **pour l'amont** (la production) comme **pour l'aval** (la transformation avec notamment un recours limité aux additifs).

Multiperformance : au-delà de la « double » performance, la triple

L'approche de la performance a évolué d'une **vision double - économique et environnementale** - vers une vision triple, intégrant pleinement le **volet social**. Sur le plan économique, le **revenu agricole** reste le nerf de la guerre : en élevage, les **aides publiques** représentent parfois 80 % du revenu des agriculteurs, soulignant le **besoin de soutien**. Un enjeu socio-économique majeur est aujourd'hui celui de la **transmission** : avec 40 % des agriculteurs partant à la retraite d'ici 10 ans, **le risque de spécialisation et d'agrandissements excessifs** est réel. Un certain nombre d'acteurs, dont les Chambres d'agriculture, les groupements de producteurs bio, l'ITAB œuvrent pour accompagner et favoriser des **transmissions porteuses d'écologisation de pratiques**, ainsi que **l'installation de nouveaux profils**. Longtemps peu prise en compte, la composante sociale englobe désormais la **vivabilité des fermes**, le **bien-être au travail** et les **conditions de vie sur les fermes**. L'ITAB et ses partenaires se sont notamment penchés sur ce sujet en ce qui concerne les **micro-fermes maraichères**, pour lesquelles on manquait collectivement de repères (projet MMBIO).

L'ITAB : un institut technique original et transversal

L'ITAB est un organisme de recherche appliquée et le seul institut technique dédié à l'agriculture biologique en France. Il agit dans le cadre des missions qui lui sont confiées au service du développement de l'agriculture biologique et de l'intérêt collectif. Cette vocation est cohérente avec sa reconnaissance comme **organisme d'intérêt général** depuis octobre 2018. Contrairement aux instituts classiques organisés par filières (porc, légumes, vin), l'ITAB est « **trans-filière** ». Par ailleurs, l'ITAB est également qualifié en tant qu'institut agro-industriel, ce qui favorise une **vision systémique de l'amont à l'aval**, intégrant des travaux sur la transformation des produits et leurs mises sur le marché. Son ADN repose sur la **recherche participative** : une très grande majorité de projets sont **co-construits** avec les acteurs du terrain pour garantir des livrables opérationnels et une visée transformative. L'institut ne fait pas de conseil individuel mais produit la connaissance nécessaire aux conseillers de terrain pour accompagner les changements de pratiques. Sa **gouvernance, représentative** de la diversité du secteur bio, est ouverte au-delà du seul champ professionnel de la structure, incluant des ONG pour croiser les regards. Malgré ce rôle pivot, l'ITAB reste une petite structure (environ 30 salariés dont 25 ingénieurs), ce qui pose plus généralement la **question des moyens alloués** aux ambitions agroécologiques du pays.

Leviers, freins et scénarios pour 2050

Madame Sautereau se réfère à trois grandes familles de leviers majeurs pour la transition. Premièrement, les **politiques publiques** (notamment la PAC avec ses 10 milliards d'euros annuels) qui façonnent les modes de production. Deuxièmement, le **marché**, qui a longtemps porté le bio comme une valeur refuge lors des crises sanitaires (vache folle, dioxine...), mais qui subit aujourd'hui un tassement dû à l'inflation et au déréférencement en grande distribution.

Troisièmement, les **connaissances**, via la **recherche et le développement**, essentiels pour briser les **verrouillages socio-techniques** qui maintiennent le système dominant. Madame Sautereau mentionne par exemple l'apport d'un projet européen en cours, *Organic Advice Network* pour le partage de connaissances.

Elle indique que plusieurs scénarios à l'horizon 2050 (le *think tank* IDDRI, Shift Project, Afterres 2050...) ont exploré un **changement d'échelle de la bio**, voire une généralisation de l'agriculture biologique. Un **passage à 100 % bio** poserait la **question de la souveraineté en azote** (fin des engrais de synthèse) et nécessiterait une **reconnexion étroite entre agriculture et élevage pour la fertilisation des sols**.

Conclusion : un optimisme raisonnable malgré les fardeaux

En conclusion, Madame Sautereau alerte sur les couts des externalités de la bio. On peut prendre, par exemple, le **coût colossal et croissant de la dépollution** de l'eau (1,5 milliards d'euros par an) et celui lié au **fardeau sanitaire des pesticides de synthèse** (prises en charge de maladies professionnelles comme le lymphome non hodgkinien, le myélome multiple, le cancer de la prostate, Parkinson, reconnues par la MSA, mais aussi des effets liés à l'exposition environnementale pour des riverains). Elle souligne à ce titre l'importance de considérer **l'exposome**, c'est-à-dire la **totalité des expositions environnementales et chimiques subies par un individu de sa conception à sa fin de vie**, un concept qui met en lumière **les bénéfices préventifs de la bio pour la santé publique**.

Elle invite à **repenser l'allocation des fonds publics** en s'interrogeant sur les « **subventions délétères** » qui soutiennent des systèmes gourmands en intrants. Plutôt que d'arbitrer entre des soutiens à l'offre ou la demande pour accompagner le développement de la bio, il s'agit de soutenir par l'offre et la demande une agriculture qui rend des services à la société, et de **valoriser le capital naturel**. Madame Sautereau plaide pour un « **optimisme raisonné** » : **l'avenir du bio** dépendra de la volonté politique de maintenir un **cap ambitieux** (*Green Deal* au niveau européen, et politiques sectorielles ambitieuses pour l'environnement au niveau national) et de ne pas abandonner la transition aux seuls arbitrages de court terme du marché.